L’homéopathie au banc des accusés

Abderrahim DERRAJI - 2017-10-03 23:02:46 - Vu sur pharmacie.ma

Le dernier rapport de l'EASAC (Conseil scientifique des académies des sciences européennes) reproche à l’homéopathie : " l'absence de preuve solide et reproductible de l'efficacité " Pire, cet organisme, qui conseille les décideurs européens, craint un effet nocif à chaque fois que le patient se contente de l’homéopathie au lieu de prendre rapidement les traitements appropriés. Les membres de cette commission, bien qu’ils ne remettent pas en question le libre choix du malade, estiment qu’il est indispensable que ce dernier soit correctement informé, " ce qui nécessite un cadre réglementaire normalisé, basé sur la connaissance scientifique et utilisant des pratiques sérieuses de publicité qui puissent s'appliquer équitablement à tous les médicaments, quelles que soient leurs origines et quels que soient leurs mécanismes d'action ". Ce rapport qui s’appuie sur l'analyse des résultats disponibles, montre que chaque cas pour lequel l'homéopathie s’est révélée "efficace", " peut s'expliquer par l'effet placebo, une mauvaise conception de l'étude, des variations aléatoires, une régression des résultats vers la moyenne ou un biais de publication ". « Les revendications scientifiques de l'homéopathie ne sont pas plausibles et sont incompatibles avec les concepts établis de la chimie et de la physique », ont déclaré les auteurs de ce rapport. Ces auteurs demandent à ce que « des preuves vérifiables et objectives, en accord avec les prétentions affirmées » concernant l'innocuité, la sécurité et la qualité des produits homéopathiques, comme c'est le cas pour tous les autres médicaments. Les membres de la commission recommandent l'arrêt du remboursement des produits homéopathiques « à moins que démonstration n'ait été faite, par des tests rigoureux, qu'ils étaient efficaces et sans danger ». Ils souhaitent également un étiquetage plus clair et que des preuves soit apportées pour chaque prétention publicitaire relative à leur efficacité et à leur sécurité.